



## DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Madame, Monsieur,

Le collège propose aux élèves volontaires de participer au dispositif « Devoirs faits » après la classe. Ce dispositif est un temps de travail **d'une heure** qui peut favoriser l'autonomie des élèves, en leur offrant un cadre au sein duquel ils peuvent faire tout ou partie de leurs devoirs. Les élèves seront encadrés par des assistantes d'éducation et auront la possibilité d'être aidés quand ils en auront besoin.

**Le dispositif « Devoirs faits » débutera le lundi 14 septembre.** Vous pouvez en faire la demande en complétant la fiche d'inscription ci-dessous. Votre enfant devra la rapporter au **bureau de la Vie Scolaire avant le vendredi 11 septembre.**

Sincères salutations,

H. Chaveroche  
Chef d'établissement



### **Bulletin d'inscription au programme « Devoirs faits »**

Madame / Monsieur ..... souhaite inscrire mon enfant :

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

**Merci de cocher les jours et le créneau pour lesquels vous souhaitez l'inscription au dispositif**

	14h55 - 15h55	16h05 - 17h	17h - 18h
LUNDI			
MARDI			
JEUDI			
VENDREDI			

L'inscription en début d'année vaut engagement pour toute l'année scolaire sauf cas exceptionnel.

L'élève devra respecter le règlement intérieur du collège et avoir une attitude studieuse, faute de quoi il pourra être exclu du dispositif.

Signature des parents :